



Résultats du sondage
Programme Soutien à la mission
du CALQ
Concours février 2024

Initié par le RQD pour le secteur de la danse du Québec
Résultats au 4 avril 2024

Par ce sondage, le RQD souhaitait chiffrer avec une meilleure précision les besoins exprimés par les organismes lors du dépôt au programme Soutien à la mission du CALQ en février 2024. Cette appréciation s'effectue dans le cadre de l'annonce de l'augmentation de 28,2 M sur 4 ans des crédits du programme, dont 4,8 M pour 2024-2025. Cette augmentation vise l'ensemble des organismes soutenus à la mission par le CALQ, toutes disciplines confondues.

Est-ce que cette augmentation des fonds, qui intervient alors que plusieurs programmes d'aide prennent fin, concorde avec les attentes du secteur de la danse? À combien se chiffrent ces attentes? Quels seront les effets raisonnablement prévisibles d'une augmentation maximale de 5 % des enveloppes attribuées aux organismes du secteur alors que ces derniers n'ont pas été indexés depuis 2017? C'est ce que le RQD a cherché à savoir.

Le sondage a été ouvert du 19 au 23 mars 13h. Les données ont été traitées en deux temps, soit les 23 mars et 1er avril. Le nombre de répondant·e·s est de 41. Considérant le bassin cible, soit les organismes du secteur de la danse soutenus à la mission par le CALQ en 2023-2024 (40) et ceux du secteur de la danse soutenus par Programmation spécifique au cours des six derniers exercices (de 14 à 25), l'échantillon est jugé très satisfaisant. Ainsi, les données sont fiables et sur le plan qualitatif la saturation de l'information a rapidement été atteinte (l'ajout d'une réponse n'apporte rien de plus). D'autres analyses suivront, notamment celle sur les effets attendus de la stagnation des bourses aux artistes, de Programmation spécifique et de la perspective de soutien des artistes en émergence.

[À noter pour la suite du texte R désigne les « répondant·e·s »](#)

Caractéristiques de l'échantillon :

- Les 41 R se subdivisent en 3 principaux types d'organismes :
 - de service : 23%
 - de diffusion, incluant les festivals : 28%
 - de création / production : 49%
- 5 R appartiennent à d'autres catégories disciplinaires telles que pluridisciplinaire ou arts multidisciplinaires. Leur participation au sondage demeure entièrement pertinente comme la discipline de la danse croise leurs activités régulières.
- 25% des R sont établi·e·s à l'extérieur de la Région métropolitaine de Montréal.
- 2 des 41 R ont mentionné ne pas avoir déposé de demande à Soutien à la mission en raison du stress généré par la vive compétition ou ne pas croire en la possibilité d'être soutenu·e par le programme.
- 100% des R ayant produit une première demande à Soutien à la mission en février 2024 ou dont la demande de 2017 avait été refusée, ont profité du programme Programmation spécifique dans les dernières années.

Principaux résultats

L'analyse comparative des enveloppes attribuées aux organismes depuis 2017 nous amène à constater que **la nette majorité des R n'ont pas connu de majoration depuis maintenant 7 ans** (voire jusqu'à 30 ans dans le cas d'un R), alors que **l'inflation pour cette période porte à 22,4 %**. Certains organismes ont toutefois profité sporadiquement d'aides spéciales.

Nous avons regroupé en 3 grandes catégories de dépenses celles qui ont justifié les augmentations demandées au moment du dépôt de la demande à Soutien à la mission en février 2024. L'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre arrive au premier plan, suivie de près par l'effet inflation qui a fait bondir coûts de production et d'exploitation, et « exploser » les coûts de diffusion particulièrement à l'international. La troisième catégorie concerne les coûts associés aux adaptations organisationnelles ou modulations des activités/services en réponse aux exigences des organismes subventionnaires, aux pressions sociales et à la nécessité de croître et d'innover sur plusieurs plans, dans un contexte où les revenus autonomes sont plus difficiles à générer.

Justifications des hausses réclamées - Nb de mentions

Effectif et conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Effort de mise à niveau des salaires • Rémunération plus juste des artistes et des collaborateur·trice·s • Consolidation nécessaire des équipes, notamment par l'intégration d'une main-d'oeuvre qualifiée 	40
Production diffusion exploitation	<p>Toutes dépenses sujettes à l'inflation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hausse des coûts de production • Hausse des coûts d'exploitation • Augmentation importante des coûts de tournées, particulièrement à l'international, et de diffusion 	33
Mission et innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance, notamment par l'amplitude des projets • Coûts relatifs à la réalisation de la mission des organismes et coûts d'innovation • Coûts d'ajout et de mutualisation des services • Frais liés à l'intégration des nouvelles exigences et orientations : numérique, écoresponsabilité, etc. • Baisse des possibilités de revenus autonomes conséquentes à la pandémie 	19

En moyenne, les R ont réclamé une hausse de 71,9% par rapport à la subvention de base accordée en 2017, la médiane est de 44,5%.

Le groupe n'étant pas homogène en taille, en longévité ou en type d'activités, les pourcentages d'augmentations réclamées couvrent un large spectre, soit de 13% à 286%.

La hauteur du pourcentage dépend de multiples facteurs, par exemple si l'organisme se trouve dans une zone de relative stabilité ou si au contraire il est en pleine croissance, en redressement ou en repositionnement, si les activités de la compagnie impliquent régulièrement des tournées internationales ou autres activités dont les frais ont significativement augmenté, si un retard de majoration du financement justifie un rattrapage important, e est en pleine croissance, en redressement ou en repositionnement, si ses activités de la compagnie impliquent régulièrement des tournées internationales ou autres activités dont les frais ont significativement augmenté, si un retard de majoration du financement justifie un rattrapage important, etc.tc.

La médiane d'augmentation réclamée (44,5%) est un juste reflet des besoins et attentes de la majorité des R.

Les R (8) qui ont profité du soutien de Programmation spécifique au cours des dernières années et qui ont sollicité leur entrée à Soutien à la mission en 2024, ont demandé entre 85 000 \$ et 375 000 \$ (moyenne 149 375 \$; médiane 125 000 \$.) Selon les listes des organismes soutenus par le CALQ et publiées par ce dernier, une vingtaine d'organismes de la danse ont profité de Programmation spécifique de façon continue ou discontinue au cours des 6 dernières années.

Afin de dégager la valeur de l'augmentation réclamée par les organismes en danse lors du dernier dépôt à Soutien à la mission, par rapport au montant accordé en 2017 (excluant les aides spéciales), nous formons l'hypothèse suivante :

- En tenant compte de la valeur de la hausse réellement demandée par les R déjà soutenus à la mission, telle que déclarée dans le sondage ;
- Nous majorons tous les autres organismes (non répondants) de 44,5 % (valeur médiane des hausses demandées) ;
- Nous ajoutons le total de fonds demandés par les 8 R soutenus à Programmation spécifique qui ont déclaré avoir déposé une demande à Soutien à la mission en 2024 ;
- Nous additionnons 1 000 000 \$ qui correspondent à notre estimation que 8 autres organismes soutenus jusqu'alors à Programmation spécifique ayant des activités dans le secteur de la danse ont demandé d'intégrer le programme Soutien à la mission, en réclamant 125 000 \$ chacun (valeur médiane des demandes des R).

Selon cette hypothèse (A), le total de la hausse demandée pour le secteur de la danse porterait à 7 374 886 \$

Ce montant s'additionne à l'enveloppe du programme Soutien à la mission allouée aux organismes en danse et aux R des secteurs pluridisciplinaires et arts multidisciplinaires en 2017 (excluant les aides spéciales) qui est de 9 890 350 \$ + 1 332 950 \$ = 11 223 300 \$

Les autres simulations, B, C, et D, réfèrent respectivement à des calculs selon lesquels tous les organismes soutenus depuis au moins 2017 au Programme Soutien à la mission sont majorés au taux d'inflation de 2017 à 2024, soit de 22,4% (B) ; selon la hausse médiane demandée par les R qui est de 44,5% (C) ; et selon la hausse moyenne demandée par les R qui est de 71,9% (D). Tous les totaux incluent la demande des organismes soutenus à Programmation spécifique (8 R + 8 estimés), en plus des demandes des 5 R provenant du pluridisciplinaire ou des arts multidisciplinaires.

Hypothèses	Totaux
A. Majoration réclamée par R et médiane de 44,5 % pour autre organismes	7 374 886 \$
B. Majoration au taux d'inflation 22,4 % depuis 2017 pour tous organismes	4 445 888 \$
C. Majoration médiane de 44,5 % pour tous les organismes	6 911 796 \$
D. Majoration moyenne de 71,9 % pour tous les organismes	9 972 384 \$

Impacts prévisibles :

Rappelons que le 12 mars dernier, le ministère de la Culture et des Communications a annoncé une hausse de 28,2 millions sur 4 ans des fonds alloués au programme Soutien à la mission du CALQ, tous secteurs confondus. Le versement de ces fonds suit l'échéance suivante :

- 2024-2025 : **4,8 M**
- 2025-2026 : **8,4 M**
- 2026-2027 : **7,5 M**
- 2027-2028 : **7,5 M**

Telles qu'anticipées, les attentes du secteur de la danse sont nettement supérieures au montant consenti. Par le sondage, nous avons demandé aux organismes visés les principaux impacts probables d'une augmentation de leur subvention qui se limiterait à 5 %.

Type d'organisation

Production	Diffusion	Services	STT	GTT	
12	6	4	22	45	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à des mises à pied ou licenciements, laisser les postes vacants, diminuer les heures
7	3	4	14		<ul style="list-style-type: none"> • Gel ou diminution des salaires, retrait des avantages sociaux, offres d'emplois de moindre qualité
9			9		<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation des conditions offertes aux artistes et aux collaborateur-trices.
6	7	7	20	44	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du nombre ou de la qualité des projets et/ou des services à la communauté
8	8		16		<ul style="list-style-type: none"> • Diminution nombre de créations ou de diffusions
	2		2		<ul style="list-style-type: none"> • Affaiblissement de la capacité d'innovation numérique
1	2		3		<ul style="list-style-type: none"> • Fléchissement de la prise de risque en programmation
1	2		3		<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'influence sur les marchés, notamment à l'international
3		4	7	20	<ul style="list-style-type: none"> • Sérieux problèmes financiers, déficit structurel, organismes exposés à la cessation d'activité
6	1		7		<ul style="list-style-type: none"> • Perte de capacité de réaliser sa mission (production / diffusion)
2		1	3		<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture du bureau (physique)
		1	1		<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de l'actif net non affecté
	1	1	2		<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation coûts de services à la communauté

Logiquement, la main-d'œuvre, soit le nombre et la qualité des emplois, sera la première catégorie de dépenses visée par les compressions que devront obligatoirement entreprendre les organismes. **La main-d'œuvre dans le secteur des arts vivants s'impose bien souvent comme la seule dépense compressible.** Il est aisé de déduire des réponses au sondage que les efforts des dernières années en matière d'amélioration des conditions de travail, tant celles du personnel de gestion/coordination, que celles des artistes créateur·trice·s et interprètes et des collaborateur·trice·s, risquent d'être anéantis.

En deuxième lieu viennent les activités des organismes. La qualité des projets/services, leur nombre, leur disponibilité, éventuellement leur accessibilité par les destinataires (les publics et les travailleur·euse·s culturel·le·s) seront compromis. **Les R ont mentionné la diminution de leur capacité d'innovation et la diminution volontaire de la prise de risque dans une perspective de santé économique. Dès lors, ces deux fonctions cœurs des organismes culturels seront mises à mal.**

La troisième catégorie d'impact est celle de l'équilibre financier. **La majorité des organismes soutenus à la mission encourent le risque, avec un niveau élevé de probabilité d'occurrence, de basculer dans un déficit structurel.** Ce type de déficit ne peut être résorbé que par la restructuration de l'organisme de manière à réduire durablement ses dépenses et/ou augmenter ses revenus.

Ces trois catégories de dépenses s'influencent mutuellement comme elles sont intrinsèquement interdépendantes.

Au final, nous retenons qu'afin de maintenir les acquis, assurer sa croissance - déjà longue et laborieuse, permettre aux artistes et autres travailleur·euse·s culturel·le·s d'oeuvrer dans des conditions de travail minimalement acceptables, permettre la poursuite des efforts en vue d'une diffusion plus étendue sur le territoire et renouer avec le rayonnement des talents à l'international, en somme pour éviter le démantèlement du secteur de la danse professionnelle : **le CALQ doit redresser sans délai son financement accordé à la danse et allouer au Programme soutien à la mission, dès 2024-2025 une somme d'au moins 18 598 200 \$ consacrée aux organismes oeuvrant pour la danse.**

**REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE
LA DANSE**

